



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



DANIEL, CORDIER

GSMA – Reims (LPG Nantes compté du 1^{er} juillet 2025)

Section 19 du Comité national de la recherche scientifique – Collège A1

Après une première carrière d'enseignant, j'ai intégré le CNRS en 2011 comme planétologue. Dans ce cadre j'ai participé à l'émergence d'une « exohydrologie » à visée géophysique et exobiologique. Jusqu'à récemment, j'ai principalement utilisé les données issues de la mission *Cassini-Huygens*, en particulier celles concernant la surface de Titan. Actuellement j'oriente mes travaux vers les missions spatiales *JUICE*, *Europa Clipper*, et *Dragonfly*, qui concernent principalement Europe et Titan. Du point de vue méthodologique, je suis modélisateur, avec un aspect interdisciplinaire assez marqué. Mon implication dans des tâches collectives s'est faite au niveau local (Conseil de labo, responsabilité d'équipe) mais aussi national où j'ai été élu SNCS au Conseil Scientifique d'Institut de l'INSU pour le mandat 2019-2023, puis réélu pour le mandat 2024-2028 où j'ai occupé le secrétariat scientifique. En qualité de membre du CSI INSU, j'ai pu me faire élire à la CID 55 « sciences et données » nouvellement créée. En participant à la section 19, j'aurai à cœur de soutenir une défense collective nos thématiques, ceci dans toute leur diversité et leurs interactions mutuelles. Il me semble également important de promouvoir un fonctionnement le plus éthique possible au sein des jurys. Enfin, plus spécifiquement, je m'implique sur trois thématiques : la science ouverte, la réduction de l'empreinte environnementale de nos activités et la défense des libertés académiques.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 19 s'engagent POUR :

Nous traversons depuis plusieurs années une longue période de crises successives qui affectent profondément nos activités de recherche et d'enseignement, crises auxquelles s'ajoutent les conséquences de la loi de programmation de la recherche sans ambition autre qu'idéologique. Cette situation est encore aggravée par le projet de CNRS « key labs » et la vision court-termiste de la science mettant en péril, via la généralisation des chaires de professeur junior, notre modèle de recrutement national par les pairs de jeunes chercheur·e·s sur des postes pérennes. Dans ce contexte, il convient de rappeler le rôle fondamental des comités nationaux dans la définition d'une stratégie scientifique sachant appréhender le temps long ainsi qu'une vision nationale pour notre discipline. C'est dans cet esprit que les élu·e·s SNCS et SNESup de la Section 19 conçoivent leur mandat à venir.

Les élu·e·s s'engagent à mener à bien un travail collégial et bienveillant, alliant rigueur, impartialité, transparence et humanité. Nous défendrons une recherche de qualité, riche, diverse et structurante qui allie indépendance, audace et curiosité. Notre objectif sera de renforcer les atouts de notre système de recherche « à la française » qui permet de soutenir aussi bien des projets structurés autour d'individus qu'autour de grands consortia nationaux et internationaux, sur les thématiques centrales ou en émergence de l'astrophysique moderne.

Le recrutement de jeunes collègues doit refléter la richesse et la diversité des profils et des parcours des candidates et candidats, avec le souci constant d'éviter tout biais (conscient ou inconscient) notamment de genre, d'âge, d'origine mais aussi d'affectation géographique (sans tenir aucun compte d'injonctions de quelque nature) ou de thématique scientifique. En particulier, nous n'hésiterons pas à recruter de jeunes chercheur·e·s sans attendre que celles-ci et ceux-ci aient une très (trop) longue expérience post-doctorale. Notre participation à l'évaluation de la politique scientifique des laboratoires se traduira en des rapports mettant nos valeurs en application et excluant la novlangue du management de l'excellence. Les suivis de carrière permettront d'accompagner les chercheur·e·s dans la diversité de leurs missions, et ce de façon juste et bienveillante.

Afin de mener à bien ce programme, je vous invite à voter aussi pour Nathalie Ysard et Julien Malzac.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 19

NATHALIE YSARD, IRAP

JULIEN MALZAC, IRAP

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

 **VOTEZ SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

